

**DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE**  
**Thème n° 13 COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE**  
**DIFFICULTE ?**

- **Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?**

Le **repérage** se fait en général très bien dès la maternelle.

⇒ Quelle **prévention** ? Mettre en place, **par secteurs scolaires, des équipes complètes, comportant psychologue, orthophoniste, assistante sociale, psychomotricienne, éducateur spécialisé...** Ces professionnels pourraient **intervenir rapidement**, sur demande des enseignants, dans le cadre de l'école primaire et du collège, ce qui éviterait les délais d'attente actuellement très longs dans la prise en charge, et qui atténuerait sans doute aussi les réticences des familles.

⇒ **Diagnostic précis**, qui permettrait **prise en charge adaptée et rapide**.

- **Faut-il un enseignement adapté pour les élèves en grande difficulté ?** Evidemment !

Pour cela, **valorisons les structures existantes**, type **SEGPA et IME**, qui ont l'expérience et les compétences pour répondre parfaitement à certains types de handicaps. **Développons-les au lieu de les fermer !**

- **Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté au collège ?**

**Rappel des problèmes criants rencontrés actuellement au collège :**

Dans certaines classes, 4/5 des élèves en grande difficulté ( ne savent pas lire, ou n'arrivent pas à suivre le rythme malgré bonne volonté, ou gros pb de concentration, ou comportement social inadapté, etc... ) . Or doublement refusé par les familles et par la hiérarchie ⇒ **On passe des élèves qui ne peuvent pas suivre, et on ne met rien en place pour les aider !** ( possibilités de remédiation très insuffisantes, voire inexistantes ).

⇒ **Propositions :**

1. Eviter le doublement complet d'une classe, mais **créer des structures de remise à niveau en math, langues et français, sans attendre que les problèmes deviennent insolubles.**
2. Mettre en place des **heures d'aide aux devoirs, des études dirigées, encadrées par des professeurs.** ( pour tous ? plus ciblées ? trouver des modalités qui ne soient pas vexatoires. )
3. Créer des **classes de remédiation : rythme individualisé, programmes recentrés sur les acquisitions essentielles** ( contenu à définir au niveau national ), pour développer les capacités d'apprentissage plutôt que de chercher à donner une somme de connaissances.
4. Veiller cependant à éviter les effets néfastes bien connus des classes de niveau ( classes ghetto, classes d'élites ), en privilégiant une **gestion souple**, la mise en place de **passerelles**, et une **hétérogénéité relative**.
5. Encadrer plus étroitement les enfants en difficulté : avoir des **adultes référents**, avec qui l'enfant puisse parler quand il en a besoin. ⇒ mise en place de **plages dans l'emploi du temps où les profs aient le temps d'être disponibles, assistantes sociales, psychologues, présents dans l'établissement...**

- Faut-il reconnaître à l'équipe éducative une plus grande autonomie pour lutte contre le grand échec scolaire ? Quelle question ! Faut-il y répondre ? ...